Envoyé en préfecture le 24/10/2018
Reçu en préfecture le 24/10/2018
Affiché le 24/10/2018
ID : 031-213105802-20181023-2018_32-DE

Folio n°32
N° 2018.32

DÉPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT de MURET

CANTON de PORTET/GARONNE

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	14
En Exercice:	14
Présents:	13
Votants:	13

L'an Deux Mil Dix Huit
Le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16/10/2018.

Objet : Avis sur le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

PRESENTS : Mesdames PAJAUD.ALAMINOS. BONZOM. CARLES. GROS. LAKEHAL. LE ROY. Messieurs GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT. GALEA. GARCIA. ROUSSEAU.
ABSENTE EXCUSEE: Mme PAJAUD

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture, à l'assemblée, du rapport adopté par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) lors de la réunion du 26 septembre 2018 et transmis par le Muretain Agglo le 27 septembre 2018.

Ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous- Préfecture le 24/10/2018
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

En Mairie le 23/10/2018
Le Maire J.C GARAUD.

MAIRIE DE VILLATE (Haute-Garonne) 31

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo